

Ecole : il manquera 20.000 places en 2022

La Fédération Wallonie-Bruxelles a chiffré, commune par commune, le nombre de places nécessaires dans les écoles d'ici six ans. A Bruxelles, la pénurie marquera particulièrement l'enseignement secondaire.

Le calcul est précis : propose trois options : 7 %, malgré toutes les créations et extensions d'écoles programmées pour les années à venir, il manquera 20.014 places dans l'enseignement de la Communauté française en 2022. Pour obtenir ce chiffre, l'Administration de l'enseignement a comparé le nombre d'élèves qui seront scolarisés dans six ans aux places existantes et programmées dans les écoles.

L'étude prend en compte le fait qu'il faut créer un tampon entre les places strictement nécessaires pour scolariser tous les enfants et les places supplémentaires permettant d'offrir le libre choix à tous les parents. Ici, l'administration

propose trois options : 7 %, 10 % et 13 %. Si l'on prend 10 % (le bon compromis aux yeux de certains), on arrive au chiffre de 20.014 places à créer.

L'étude de la Fédération détaille les besoins, commune par commune. Les disparités locales sont importantes. La pénurie sera particulièrement criante dans la Région de Bruxelles-Capitale (voir ci-contre), mais certaines zones wallonnes souffrent également.

C'est le cas dans la région liégeoise où 1.491 places - dont 564 sur Liège-ville - devraient être créées. ■

8.853

A Bruxelles, la situation s'annonce catastrophique dans l'enseignement secondaire.


En 2022, il manquera près de 9.000 places. Ce chiffre tient pourtant compte de tous les projets de création d'écoles déjà validés.


8.392

Ce ne sont pas moins de 8.392 places qui manqueront en Région wallonne à l'horizon 2022. La pénurie touchera tant l'enseignement fondamental (3.597 places manquantes) que le secondaire (4.795 places).

Près de 9.000 places nécessaires à Bruxelles

Les places nécessaires en Wallonie

 Nombre d'élèves attendus en 2022

 Nombre de places manquantes avec une marge de confort de 10% d'élèves supplémentaires



Enseignement fondamental



Enseignement secondaire



LE SOIR - 10.09.16

	8.205	16	7.038	125
Arlon	8.205	16	7.038	125
Ath	8.704	13	5.815	18
Bastogne	5.719	27	4.233	229
Charleroi	49.541	225	30.967	289
Dinant	11.764	183	8.092	5
Huy	12.103	100	8.617	268
Liège	68.388	1491	46.644	324
M.-en-Famenne	6.384	43	4.748	224
Mons	28.658	373	21.040	277
Mouscron	9.954	-	7.872	-
Namur	35.189	460	29.180	272
Neufchâteau	7.574	56	5.363	142
Nivelles	42.774	639	30.478	1222
Philippeville	6.327	-	4.791	114
Soignies	20.753	127	15.902	283
Thuin	15.603	1	10.299	216
Tournai	14.905	9	14.378	-
Verviers	23.808	279	18.190	226
Virton	7.068	66	4.864	53
Waremme	8.627	53	5.874	245

- La Fédération Wallonie Bruxelles vient de clôturer une étude estimant le nombre de places à créer d'ici 2022.
- Le scénario « moyen » fait état de 20.014 places manquantes.
- Dont 8.800 dans les communes bruxelloises et rien que dans le secondaire.

Vingt mille quatorze. C'est, théoriquement, le nombre de places qu'il conviendrait de créer pour assurer, à chaque enfant en 2022, avec un tampon de 10 %, un banc dans une école francophone.

La donnée, très théorique effectivement, dit surtout l'ampleur de la tâche qui attend les politiques dans les prochains mois. Car 2022, c'est dans six ans, et six ans c'est souvent le temps qui s'écoule entre l'introduction d'un dossier de construction scolaire et l'arrivée des coupeurs de ruban inaugural.

Elle cache mal cependant les différences régionales et locales, tout autant que le niveau d'ambition final des décideurs. Le tout est détaillé dans une étude produite par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui décortique région par ré-

gion, province par province, arrondissement par arrondissement, commune par commune... l'offre et la demande scolaires. Elle n'est, à ce stade, rien d'autre qu'une aide à la décision. Explications.

1 Les grands constats. Pour analyser la situation actuelle et les besoins futurs en création de places, ce travail réalisé par l'Administration de l'enseignement se lance d'abord dans une estimation de la demande en compilant ses propres chiffres d'inscriptions avec les données du Bureau du Plan et des Instituts wallon ou bruxellois de la statistique. Pour calculer l'offre actuelle, elle se base sur « le nombre maximum d'élèves scolarisés observé dans chaque implantation scolaire sur les 10 dernières années » (la méthode induit vraisemblablement une sous-estimation dans certaines zones rurales et une surestimation dans certaines zones urbaines). Pour l'offre future, elle ajoute à ces données les projets de création de places restant à concrétiser (le plan de 2013 permettant la création de 15.200 places d'ici à 2017).

2 Le fondamental. On sait ainsi que 117.640 élèves sont scolarisés dans l'enseignement fondamental à Bruxelles en 2015 pour 128.523 places disponibles. On sait aussi qu'en 2022 on comptera près de 128.000 élèves pour 143.417

places. En Région wallonne, toujours dans le fondamental, les 386.000 élèves du moment devraient être 392.000 dans six ans. On devrait dans le même temps ajouter 6.000 places aux 445.000 existantes. Les auteurs de l'étude constatent que l'écart entre les effectifs et le nombre de places reste globalement acceptable mais ils identifient quelques situations critiques au niveau local. C'est certainement le cas dans la région liégeoise où 1.491 places supplémentaires – dont 564 sur Liège-ville – devraient être créées pour évoluer dans une « zone de confort » de 10 % (lire point 4).

3 Le secondaire. Dans le secondaire, en Wallonie, on s'attend à une hausse de 4.000 élèves en six ans (pour 280.000 aujourd'hui). A Bruxelles par contre, c'est l'explosion : 74.000 élèves en 2015, 96.000 en 2022 alors que les plans de création de places seront largement insuffisants : 82.731 actuellement pour 85.822 en 2022 lorsque les projets existants seront finalisés. Toutes ces données, on l'a dit, peuvent être affinées localement. A ce propos, les 19 communes bruxelloises sortent du lot. A Bruxelles, en prenant une « zone de confort » de 10 % il conviendrait de créer 8.846 places d'ici 2022, dont presque 2.000 sur Bruxelles-ville. Toutes les communes sont concernées par le phé-

nomène bien que la situation soit moins problématique à Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek.

4 L'option confort. L'étude met également en chiffres le nombre de places à créer pour atteindre un « minimum acceptable » : il s'agit en fait de créer un tampon entre les places strictement nécessaires pour scolariser tous les enfants et les places supplémentaires permettant d'offrir, tant que faire se peut, le libre choix à tous les parents. Ici, l'administration propose trois options : 7 %, 10 % et 13 %. Si l'on prend 10 % (le bon compromis aux yeux de certains), on estime qu'il faudra créer d'ici 2022 en Région wallonne, 3.597 places supplémentaires dans le fondamental et 4.795 dans le secondaire. A Bruxelles, les créations complémentaires seraient respectivement de 2.769 et 8.853 places. Total : 20.014 places pour toute la Communauté française.

Avec une option confort à 7 % on pourrait se contenter de 11.820 places alors qu'avec une option à 13 % c'est carrément 31.701 places qu'il conviendrait d'ouvrir. Détail important, la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH), commanditaire de l'étude, insiste sur le fait que « la réserve de places ne doit pas nécessairement être identique dans toutes les communes wallonnes ou bruxelloises.

En particulier, les entités rurales, semi-rurales et urbaines ne peuvent pas être considérées de la même façon. » Elle insiste également sur le fait que « les situations dans chaque arrondissement et dans chaque commune devront être analysées au cas par cas : une simple addition des places réputées manquantes pour atteindre le différentiel de 7, 10 ou 13 % ne doit en aucun cas être considérée comme un nombre global pertinent de places à créer ». Dit autrement, l'exercice théorique est un bon indicateur mais n'est pas l'évangile.

5 Les coûts. Comment résoudre le défi de la création de places ? Marie-Martine Schyns liste les dif-

férentes options, allant du renforcement de l'attractivité de certains établissements présentant des bancs inoccupés à la construction de nouvelles écoles en passant par les extensions, le placement de modules et l'optimisation d'espaces existants (greniers, conciergerie...). D'une option à l'autre, le coût peut varier de quelques centaines à 15.000 euros. Une idée ? Lorsqu'il sera clôturé en 2017, le dernier plan d'urgence aura permis la création de 15.200 places, pour un coût total de 55 millions d'euros. Soit 3.600 euros par place. Un bon indicateur pour le prochain conclave budgétaire francophone... ■

Les places nécessaires à Bruxelles et dans le Brabant wallon

LE SOIR - 10.09.16
Photo Le Soir

 Nombre d'élèves attendus en 2022

 Nombre de places manquantes avec une marge de confort de 10% d'élèves supplémentaires

 Enseignement fondamental

 Enseignement secondaire

